

Le lundi 22 novembre s'est tenu un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail départemental.

**Administration :**

M. Sebille (DASEN), M. Bouvet (Secrétaire Général), Mme Guérou (Conseillère de prévention académique), le docteur Vilette, Me Bury (Inspectrice santé et sécurité au travail), Mes Luraschi et Van den Bossche (assistantes sociales) et Mme Cavalcante (gestionnaire DIPRED 1).

**Organisations syndicales :**

**FNEC-FP FO 02** : Aurélie Clin, Fabrice Huraux, Elodie Jonneaux / FSU : 5/ SE-UNSA : 2

[Déclaration liminaire](#) de la **FNEC-FP FO**, à retrouver en pièce-jointe à cet article  
Déclaration liminaire de la FSU.

Le DASEN commence par faire un point sur la situation sanitaire dans l'Aisne.

Le taux d'incidence est en augmentation avec des disparités entre les territoires. Il est de 88 pour 100 000 au niveau départemental avec un taux de 298 pour 100 000 en Thiérache.

Le lundi 15 novembre il y avait 31 cas dans les écoles (élèves et personnels confondus). Ce lundi 22 novembre il y a 128 cas (113 élèves, 12 personnels Education Nationale et 3 personnels hors Education Nationale). Vendredi 19 novembre il y avait 4 à 5 classes fermées. Il y en avait 12 à 13 ce lundi 22 novembre.

Pour l'instant il n'y a pas de tension dans le remplacement des collègues absents, sauf parfois localement. Depuis septembre le taux du nombre de classes non remplacées par rapport au nombre de classes d'une circonscription est d'environ 1 %. En moyenne sur une année il est de 1,3-1,4 %.

Nous sommes repassés au niveau 2 du protocole sanitaire. Une application stricte des gestes barrières et de la ventilation s'impose.

L'expérimentation pour la non fermeture des classes quand un cas est avéré est toujours en place. C'est une décision nationale. Une réunion devrait se tenir le mardi 23 novembre pour décider de la suite à donner à cette expérimentation. En attendant quand un cas est avéré dans une classe, les élèves doivent être testés dans les 24 heures. Seuls les élèves positifs restent chez eux. Si les tests ne sont pas possibles dans ce délai, la classe ferme. La DSDEN essaie de déployer des tests massifs dès que c'est possible. Il manque du personnel mais un recrutement est en cours.

Concernant les campagnes de tests, le pourcentage de positivité est de 2,2-2,3 quand ce sont des tests ciblés et de 1,5-1,6 quand ce sont des tests aléatoires. Les tests ciblés sont donc efficaces pour casser les chaînes de contamination. Cependant il est difficile pour un laboratoire d'aller faire une ou deux classes dans un établissement puis dans un autre où des cas positifs auraient été signalés. Les campagnes de tests se font donc souvent sur un établissement complet.

La **FNEC-FP-FO** demande s'il est toujours possible pour les enseignants qui le souhaitent de se faire tester. Le DASEN répond que oui mais qu'ils doivent le signaler avant le jour des tests.

La **FNEC-FP-FO** fait remonter le cas d'une école où il y a eu 1/3 de prélèvements par crachat non-concluants. Le DASEN reconnaît que les tests par écouvillonnage donnent moins de résultats non-concluants que ceux par crachat.

Des autotests vont être distribués à partir de la semaine prochaine pour les élèves de sixième.

82 % des 12-17 ans du département ont reçu une première injection. 78 % ont une couverture vaccinale complète.

Les membres du CHSCT approuvent le PV de la séance du 7 septembre 2021.

Le docteur Villette présente son rapport d'activités pour l'année scolaire 2020-2021. Elle reçoit les personnels à leur demande ou sur demande de l'administration notamment pour les temps-partiels, les demande d'aménagement de poste ou les allègements de service. Elle émet des préconisations qui ne sont malheureusement pas toujours suivies. Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant la secrétaire du service médico-social au 03.23.26.20.67 ou la contacter par mail [monique.villette@ac-amiens.fr](mailto:monique.villette@ac-amiens.fr).

Concernant les demandes de visites quinquennales, elle indique qu'elle ne pourra pas donner suite par manque de temps. Elle travaille à 50% et aucun recrutement n'est prévu.

**La FNEC -FP-FO continue de demander le rétablissement d'une vraie médecine de prévention et de suivi de tous les personnels par le recrutement des médecins et infirmières nécessaires.**

Me Bury, ISST, présente son rapport d'activité pour l'année scolaire 2020-2021.

Me Luraschi, assistante sociale, présente le rapport d'activité des 2 AS pour l'année scolaire 2020-2021. Elle définit les 4 grandes problématiques pour lesquelles elles sont amenées à recevoir les personnels :

- Problématique sociale en cas de difficultés liées au logement, aux aides de la CAF, aux violences conjugales, lors d'un décès...
- Problématique économique en cas d'endettement, de ressources insuffisantes, de passage à  $\frac{1}{2}$  traitement... Chaque mois se tient une commission académique d'action sociale (CAAS) où des aides et des prêts peuvent être accordés aux personnels en difficultés financières.
- Problématique de santé en lien avec les droits au congé maladie ordinaire ou au congé longue maladie.
- Problématique de travail en cas de difficultés relationnelles ou de demande de postes adaptés.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec une assistante sociale en appelant la secrétaire du service médico-social au 03.23.26.20.67.

Me Guélou, conseillère de prévention académique, présente le PAAPA, Programme Annuel d'Actions de Prévention Académique, pour l'année 2021-2022. Ce sont les actions qui vont être menées afin d'améliorer les conditions de sécurité et de travail.

La région et le département ont fait l'acquisition de capteur de CO2 pour les lycées et les collèges. Pour les écoles primaires cela relève des collectivités territoriales mais des aides peuvent être accordées. Les mairies ou les syndicats intercommunaux ont reçus un courrier de la préfecture concernant cette aide.

Le DASEN rappelle la création d'une équipe mobile d'appui à la scolarité (EMAS) sur le secteur de St-Quentin à laquelle peuvent faire appel les collègues rencontrant des difficultés avec des élèves violents. Deux autres EMAS devraient voir le jour afin de couvrir tout le département.

Des situations particulières sont traitées.